

**Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance du capital – Organismes d'autorégulation
(Loi sur les assureurs, RLRQ, chapitre A-32.1, art. 463)**

L'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») publie pour consultation le projet de modification de la *Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance du capital* (la « Ligne directrice »), s'appliquant aux organismes d'autorégulation autorisés à exercer l'activité d'assureur au Québec. Les modifications ont essentiellement pour objectif de procéder aux adaptations requises aux exigences de l'Autorité en prévision de la mise en œuvre de la norme IFRS 17 – Contrats d'assurance. La date prévue de la prise d'effet de la Ligne directrice modifiée est le 1^{er} janvier 2023 et ce, pour les exercices ouverts à compter de cette date. Son application anticipée n'est pas permise.

Les personnes intéressées à soumettre leurs commentaires sont invitées à les fournir au plus tard le 30 septembre 2021. Il est à noter que les commentaires seront rendus publics à défaut d'avis contraire à cet effet.

Le projet de modification de la Ligne directrice est publié ci-après et il est également accessible sur le site Web de l'Autorité au <https://lautorite.qc.ca/professionnels/reglementation-et-obligations/consultations-publiques> à la section « Assurances et planification financière ».

Soumission des commentaires

Les commentaires doivent être soumis à :

M^e Philippe Lebel
Secrétaire et directeur général des affaires juridiques
Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, Tour Cominar
2640, boulevard Laurier, 3^e étage
Québec (Québec) G1V 5C1
Télécopieur : (418) 525-9512
consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Claude La Rochelle
Direction de l'encadrement du capital des institutions financières
Autorité des marchés financiers
Téléphone : (418) 525-0337, poste 4513
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
claudelaroche@lautorite.qc.ca

Le 17 juin 2021